

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Édacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE :—Pédagogie : Chronique pédagogique.—Rapport du Surintendant de l'Instruction publique (suite). — Les associations d'instituteurs, conférence de M. Côté — Procès-verbal de la 115^e réunion des instituteurs catholiques de Québec. — **Partie pratique :** Langue française, XX^e leçon. — Dictée : Coup d'œil sur Naples. — Mathématiques. — Langue anglaise. — Tenue de livres. — **Divers :** Revue scientifique. — Actes officiels du département de l'Instruction publique. — Annonces.

Chronique pédagogique

Nous soumettons à la réflexion de nos confrères la belle page qui suit que nous empruntons à un pédagogue français :

"Les premiers de vos devoirs, monsieur, sont envers les enfants confiés à vos soins. L'instituteur est appelé par le père de famille au partage de son autorité naturelle, il doit l'exercer avec la même vigilance, et presque avec la même tendresse. Non seulement la vie et la santé des enfants sont remises à sa garde, mais l'éducation de leur cœur et de leur intelligence dépend de lui presque toute entière. En ce qui concerne l'enseignement proprement dit, rien ne vous manquera de ce qui peut vous guider.

Mais, quant à l'éducation morale, c'est en vous surtout, monsieur, que je me fie. Rien ne peut suppléer en vous la volonté de bien faire. Vous n'ignorez pas que c'est là, sans aucun doute, la plus importante et la plus difficile partie de votre mission ; vous n'ignorez pas qu'en vous confiant un enfant, chaque

famille vous demande de lui rendre un honnête homme, et le pays un bon citoyen. Vous le savez : les vertus ne suivent pas toujours les lumières, et les leçons que reçoit l'enfance pourraient lui devenir funestes si elles ne s'adressaient qu'à son intelligence. Que l'instituteur ne craigne donc pas d'empiéter sur les droits des familles en donnant ses premiers soins à la culture intérieure de l'âme de ses élèves."

Les tout petits ! Oh ! voilà une portion de la gence scolaire qui est bien maltraitée généralement dans nos écoles. Dans plusieurs endroits on s'obstine à n'enseigner aux commençants que la lecture et l'écriture ; les autres branches du programme scolaire, on en exempte scrupuleusement les élèves de première et de deuxième année de scolarité. C'est un malheur. En agissant ainsi, on dégoûte bien des enfants de la classe, et sans le vouloir, on grossit considérablement l'armée des ignorants.

A ce sujet, nous avons lu quelque part les excellentes remarques qui suivent :

"Que peut-on enseigner aux débutants ?

Toutes les matières peuvent être effleurées par eux ; mais avant tout, il faut les pourvoir des connaissances premières nécessaires à leur instruction future : la lecture et l'écriture d'abord, ensuite l'orthographe et le calcul.

Cependant, l'élève ne peut faire continuellement de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe et du calcul ; ce sont des exercices